

Mission Développement Durable et
Evaluation Environnementale

Pôle Evaluation Environnementale

Monsieur le Maire
Direction Générale des Services
Hôtel de ville
Avenue Sainte-Rose de Lima
97115 SAINTE-ROSE

Basse-Terre, le 27 janvier 2026

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 14 janvier 2026, vous informez mes services que la ville de Sainte-Rose prévoit de réaliser un projet de réfection de 10km de routes agricoles en béton renforcé pour un coût total de 2 479 000 € HT financé à 100 % par le FEADER 2023/2027. Afin de vous conformer aux conditions de mobilisation des fonds européens, vous souhaitez déterminer en amont les éventuels impacts environnementaux du projet.

Au vu des éléments que vous avez transmis, il ressort que votre projet relève de la rubrique « 6 a » du tableau annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement. A ce titre, je vous invite à déposer un dossier de demande d'examen au cas par cas afin de déterminer la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Le dépôt du dossier est à effectuer sur le portail de l'évaluation environnementale, appelé NOVAE.
<https://evaluation-environnementale.developpement-durable.gouv.fr/>

Nous restons à votre disposition pour toute demande éventuelle d'informations complémentaires.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur

Le Directeur Adjoint

Thierry SAEATHIER



Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GUADELOUPE
Signature numérique